

Table des matières

	Page
CHAPITRE 1 - INTERPRÉTATION ET APPLICATION	
1.1 INTERPRÉTATION	1
1.2 CHAMP D'APPLICATION	13
CHAPITRE 2 - ADMINISTRATION	
2.1 POUVOIRS DU CONSEIL	14
2.2 POUVOIRS SPÉCIAUX DE LA COMMISSION	14
2.3 MODIFICATION DU PRÉSENT ARRÊTÉ	15
CHAPITRE 3 - CLASSIFICATION	
3.1 CLASSIFICATION	16
3.2 OBLIGATION DE CONFORMITÉ	16
CHAPITRE 4 - ZONES RÉSIDENTIELLES	
4.1 ZONES RA (HABITATIONS UNIFAMILIALES)	18
4.2 ZONES RB (HABITATIONS UNI ET BIFAMILIALES)	19
4.3 ZONES RC (HABITATIONS UNI, BI ET MULTIFAMILIALES)	20
4.4 ZONES RC1 ((HABITATIONS UNI, BI ET MULTIFAMILIALES 1)	21
CHAPITRE 5 - ZONES MIXTES	
5.1 ZONES M (ZONES MIXTES)	22
CHAPITRE 6 - ZONES INDUSTRIELLES	
6.1 ZONES I1 (ZONES INDUSTRIELLES CENTRALES 1)	26
6.2 ZONES I2 (ZONES INDUSTRIELLES PORTUAIRES)	27
6.3 ZONES I3 (ZONES INDUSTRIELLES CENTRALES 2)	28
CHAPITRE 7 : ZONES INSTITUTIONNELLES	
7.1 ZONES INS (ZONES INSTITUTIONNELLES)	29
CHAPITRE 8 : ZONES T (ZONES TOURISTIQUES ET RÉCRATIVES)	
8.1 ZONES T (ZONES TOURISTIQUES)	30
8.2 ZONES CH1 (ZONES CHALETS)	31
8.3 ZONES CH2 (ZONES CHALETS ET HABITATIONS)	32
CHAPITRE 9 - AUTRES ZONES	
9.1 ZONES N (ZONES NATURELLES)	33
9.2 ZONES AI (AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ)	35

CHAPITRE 10 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

10.1	EMPLACEMENT DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES	36
10.2	NOMBRE DE BÂTIMENTS PRINCIPAUX OU DE CONSTRUCTIONS PRINCIPALES SUR UN LOT	36
10.3	DIMENSION DES LOTS	36
10.4	COEFFICIENT D'OCCUPATION DES LOTS	37
10.5	MARGES DE REcul ATTENANTES À UN BÂTIMENT PRINCIPAL OU À UNE CONSTRUCTION PRINCIPALE	37
10.6	CALCUL DE LA MARGE DE REcul	38
10.7	SUPERFICIE DES BÂTIMENT, HABITATIONS ET DES LOGEMENTS	38
10.8	AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL	39
10.9	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL OU DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE	39
10.10	FORME DE BÂTIMENT PROHIBÉE	40
10.11	LOGEMENTS AU SOUS-SOL	40
10.12	HABITATION PRÉFABRIQUÉE	40
10.13	BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS ACCESSOIRES	40
10.14	AMÉNAGEMENT PAYSAGER	42
10.15	TOURS ET ANTENNES DE COMMUNICATION	42
10.16	EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE À DOMICILE	42
10.17	STATIONNEMENT HORS-RUE	44
10.18	ANTENNES PARABOLIQUES	47
10.19	CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT HORS-RUE	47
10.20	ENSEIGNES	48
	- Enseignes communautaires et autres	48
	- Enseignes pour activités professionnelles à domicile	49
	- Enseignes pour commerces et activités	50
	- Normes spécifiques à toutes les enseignes	51
10.21	CLÔTURES, MURETS OU MURS DE RÉTENTION	53
10.22	PISCINE ET CLÔTURE DE PISCINE	55
10.23	SAILLIES DES BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	58
10.24	TERRASSES	59
10.25	PATIOS	59
10.26	ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR	59
10.27	INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE ET DISPOSITIFS LUMINEUX	61
10.28	COURS ATTENANTES AUX ÎLOTS DE POMPE ET AUX DAIS D'UNE STATION-SERVICE	61
10.29	EMPLACEMENT HORS TERRE DES RÉSERVOIRS	61
10.30	NORMES POUR MAISONS MOBILES OU MINI-MAISONS	61
10.31	RAMPE POUR HANDICAPÉS	62
10.32	UTILISATION DE VÉHICULES	62
10.33	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	62
10.34	ENLÈVEMENT DE LA COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE	63
10.35	BÂTIMENTS SECONDAIRES	63

CHAPITRE 11 - ABROGATION D'ARRÊTÉ

11.1	ABROGATION D'ARRÊTÉ	65
11.2	MODE D'AMENDEMENT	65
11.3	CONCURRENCE AVEC D'AUTRES LOIS, RÈGLEMENTS OU SERVITUDES	65

ANNEXE A : CARTE DE ZONAGE 66**ANNEXE B : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES À DOMICILE**

- PROFESSIONS LIBÉRALES ET CONSULTANTS	67
- SERVICES PERSONNELS	68
- SERVICES ÉDUCATIONNELS	69
- MÉTIERS ARTISANAUX	70
- FABRICATION ET TRANSFORMATION DE TYPE LÉGER	71
- GARDERIE	72
- ÉLECTRICIEN, PLOMBIER, CHARPENTIER, PEINTRE, PLÂTRIER, MENUISIER	73
- GÎTE DU PASSANT	74
- SERVICES DE RÉPARATION	75
- VENTE	76

**ANNEXE C : ANNEXE RELATIVE AUX ZONES D'AMÉNAGEMENT
INTÉGRÉ(AI)**

- C.1 ZONE AI (1)	77
-------------------	----

ANNEXE D : HAUTEUR DES CLÔTURES 78**ANNEXE E : GUIDES DES NORMES POUR LES USAGES** 79

- ZONE : RA, RB, RC, M ET CH2 (USAGE : HABITATION UNIFAMILIALE)	80
- ZONE : RB, RC ET M (USAGE : HABITATION BIFAMILIALE)	81
- ZONE : RC ET M (USAGE : HABITATION MULTIFAMILIALE)	82
- ZONE : RA, RB, RC ET M (USAGE : MAISON MOBILE OU MINI-MAISON)	83
- ZONE : CH1 ET CH2 (USAGE : CHALET)	84
- ZONE : M (USAGE : NON RÉSIDENTIEL)	85
- ZONE : I1, I2 ET I3 (USAGE : INDUSTRIEL)	86
- ZONE : INS (USAGE : INSTITUTIONNEL)	87
- ZONE : T (USAGE : TOURISTIQUE)	88
- ZONE : N (USAGE : NATUREL)	89

DIAGRAMMES ET FIGURES

- FIG. A	7
- FIG. B	7
- FIG. C	7
- FIG. D	7
- FIG. E	7
- FIG. F	7
- FIG. G	7
- FIG. H	8
- FIG. I	8
- FIG. J	46
- DIAGRAMME A	54
- FIG. K	56
- FIG. L	56
- FIG. M	56

- FIG. N
- FIG. O

56
58